

Technicien en radioprotection

RNCP1565 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	343r
Code(s) ROME	H2701, I1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET TECHNIQUES NUCLEAIRES · SIRET : 19910685700014

(CEA-INSTN), Institut national des sciences et techniques nucléaires

<http://www-instn.cea.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en radioprotection intervient dans différents domaines : - Sur installation : il applique et fait appliquer la réglementation, assiste conseille les intervenants, intervient en cas d'incidents et d'accidents radiologiques, assure le suivi des appareils de mesures et effectue les contrôles réglementaires, conseille l'exploitant et forme les intervenants.

- En laboratoire : il prépare les échantillons et effectue les mesures radiologiques, il exploite les résultats et participe à la surveillance radiologique du laboratoire.
- Surveillance de l'environnement : il assure la surveillance effectue des mesures, exploite et diffuse les résultats de ces mesures, vérifie le respect de la réglementation, assure le bon fonctionnement de l'appareillage. Surveille les rejets liquides et gazeux des installations.
- En métrologie et instrumentation : il organise la mise en œuvre des moyens de mesures des installations, il les conseille dans le choix du matériel, il diffuse les références métrologiques, réalise des mesures spécifiques, veille au bon fonctionnement de l'appareillage.
- En dosimétrie : il procède à la distribution et à l'exploitation des dosimètres et diffuse les résultats. Il conseille et informe les travailleurs sur les aspects réglementaires, il assure le suivi des dosimètres et produit les états relatifs à la dosimétrie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification réunit les compétences requises pour :

C1 – Mesurer, évaluer (Estimer l'activité d'une source ; Faire une évaluation dosimétrique prévisionnelle ; Analyser et transmettre les résultats de dosimètres ; Réaliser un prélèvement ; Mettre en œuvre les appareils de radioprotection et réaliser une mesure ; Procéder à des contrôles techniques et suivre les évolutions)

C2 –Gérer une intervention (Analyser les risques radiologiques et « classiques » ; Optimiser une évaluation dosimétrique ; Choisir des dosimètres adaptés aux rayonnements ; Définir le zonage radiologique et la signalétique adaptée, réaliser les cartographies ; Vérifier les documents d'accès en zone des personnels ; Vérifier la validité des contrôles techniques de matériel ; Renseigner les documents/logiciels préparatoires au chantier

C3 – Mettre en œuvre les moyens de radioprotection (Mettre en place les protections nécessaires ; Réaliser le suivi des conditions radiologiques ; Vérifier la conformité du chantier (balisage, saut de zone, appareillage, sas, protections biologiques, EPI, EPC, FUP) ; Vérifier la conformité d'un transport ou d'un conditionnement ; Prendre des mesures

correctives nécessaires)

C4 – Informer, former (Former les travailleurs intervenant en zone réglementée ; Utiliser le REX de formation ; Rédiger et distribuer les consignes, signaler les co-activités ; Participer aux exercices de crise ; Échanger dans le cadre des réunions de sécurité)

C5 – Gérer une situation dégradée (Identifier les risques (radiologiques et classiques associés) exceptionnels ; Mettre en place des actions réflexes ; Réaliser les investigations radiologiques en situation dégradée ; Proposer des actions correctives)

Blocs de compétences

RNCP1565BC01 — Préparation d'une intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Correspond à la compétence C2 – Gérer une intervention

Modalités d'évaluation :

À partir d'une activité professionnelle courante, le candidat est placé en situation d'exécution, réelle ou simulée, de tout ou partie des tâches professionnelles correspondantes (Contribution aux études de postes ; Gestion de la dosimétrie ; Vérification de la validité des aptitudes médicales et des formations du personnel ; Préparation de chantier).

Pour chaque candidat, une situation d'évaluation est organisée pendant le cursus de formation lorsque les compétences concernées semblent acquises sur une durée maximale de 2 heures. Cette épreuve peut être organisée dans le cadre de l'établissement de formation ou s'appuyer sur la période en entreprise et la soutenance du rapport de période en entreprise qui y est attaché.

Une fiche d'évaluation, mise à jour par l'autorité de certification, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par l'autorité de certification.

RNCP1565BC02 — Information et formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Correspond à la compétence C4 – Informer, former

Modalités d'évaluation :

À partir d'une activité professionnelle de formation des intervenants, le candidat est placé en situation d'exécution, réelle ou simulée, de tout ou partie des tâches professionnelles correspondantes.

Pour chaque candidat, une situation d'évaluation est organisée pendant le cursus de formation lorsque les compétences concernées semblent acquises sur une durée maximale de 1 heure. Cette épreuve peut être organisée dans le cadre de l'établissement de formation ou s'appuyer sur la période en entreprise et la soutenance du rapport de période en entreprise qui y est attaché.

Une fiche d'évaluation, mise à jour par l'autorité de certification, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par l'autorité de certification.

RNCP1565BC03 — Gestion de situation dégradée

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Correspond à la compétence C5 – Gérer une situation dégradée

Modalités d'évaluation :

À partir d'une activité professionnelle courante (simulée pour partie risques radiologiques et associés), le candidat est placé en situation d'exécution de tout ou partie des tâches professionnelles correspondantes (Prise en compte des risques radiologiques et prévision des moyens nécessaires ; Mise en place des actions réflexes dans les différents

cas d'événements, de gestion de crise, de plans d'urgence ; Gestion d'un événement impliquant un risque radiologique ; Détection des écarts et mise en œuvre des mesures correctives préconisées).

Pour chaque candidat, une situation d'évaluation est organisée pendant le cursus de formation lorsque les compétences concernées semblent acquises sur une durée maximale de 2 heures. Cette épreuve est organisée dans le cadre de l'établissement de formation et peut s'appuyer sur la soutenance du rapport de période en entreprise qui

y est attaché.

Une fiche d'évaluation, mise à jour par l'autorité de certification, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par l'autorité de certification.

RNCP1565BC04 — Contrôles radiologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Correspond à la compétence C1 - Mesurer, évaluer

Modalités d'évaluation :

À partir d'une activité professionnelle courante, le candidat est placé en situation d'exécution, réelle ou simulée, de tout ou partie des tâches professionnelles correspondantes (Contribution à la définition du zonage radiologique, de la signalétique et de la surveillance associées ; Réalisation de prélèvement et conditionnement en vue d'une analyse d'activité ; Mise en œuvre d'appareils de radioprotection adaptés ; Actualisation des cartographies radiologiques et adaptation du zonage ; Contrôles techniques d'ambiance ; Réalisation des contrôles techniques de radioprotection des sources de rayonnements ionisants ; Suivi de l'évolution des conditions radiologiques, application des mesures correctives ; Maîtrise des activités de contrôle non destructif ; Évaluation d'activité ; Évaluation dosimétrique ; Contrôle de conditions de transport).

Pour chaque candidat, une situation d'évaluation est organisée pendant le cursus de formation lorsque les compétences concernées semblent acquises sur une durée maximale de 3 heures. Cette épreuve peut être organisée dans le cadre de l'établissement de formation ou s'appuyer sur la période en entreprise et la soutenance du rapport de période en entreprise qui y est attaché. Cette épreuve comporte une partie écrite et une partie de mise en œuvre pratique. La partie écrite peut elle-même être scindée en une partie préparatoire à la mise en œuvre et une partie de bilan et exploitation des résultats et cela en fonction de la réalité professionnelle des tâches demandées.

Une fiche d'évaluation, mise à jour par l'autorité de certification, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par l'autorité de certification.

RNCP1565BC05 — Mise en œuvre des moyens de radioprotection

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Correspond à la compétence C3 – Mettre en œuvre les moyens de radioprotection

Modalités d'évaluation :

À partir d'une activité professionnelle courante, le candidat est placé en situation d'exécution, réelle ou simulée, de tout ou partie des tâches professionnelles correspondantes (Adaptation des équipements de protection individuelle ; Contrôles techniques des équipements de radioprotection ; Vérification de la conformité des sas et de l'efficacité des protections biologiques ; Formation des intervenants ; Gestion des déchets radioactifs).

Pour chaque candidat, une situation d'évaluation est organisée pendant le cursus de formation lorsque les compétences concernées semblent acquises sur une durée maximale de 2 heures. Cette épreuve peut être organisée dans le cadre de l'établissement de formation ou s'appuyer sur la période en entreprise et la soutenance du rapport de période en entreprise qui y est attaché.

Une fiche d'évaluation, mise à jour par l'autorité de certification, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par l'autorité de certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'électronucléaire civil et militaire, secteur nucléaire médical (Hôpitaux publics et cliniques privées).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en radioprotection

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Intervention en milieu confiné et environnement rayonnements ionisants.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 477 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 676
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le chef de projet de la filière radiobiologie et radioprotection ou son représentant (président du jury), les chefs d'unités préparant à la certification ou leurs représentants, et, en nombre égal et à parité, des employeurs du secteur nucléaire ou leurs représentants, des salariés (niveau technicien RP) du secteur nucléaire ou leurs représentants

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2020
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34453

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www-instn.cea.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1565/>